

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**SÉANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA
SITUATION AU YÉMEN**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**DÉCLARATION DE
S.E.M. LÉON KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

New York, le 16 septembre 2019

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite, pour la qualité de leurs exposés sur la situation au Yémen, Monsieur Martin GRIFFITHS, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le processus de paix au Yémen et Monsieur Mark LOWCOCK, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire reste profondément préoccupée par la résurgence et l'escalade de la violence qui compromettent les espoirs de paix et aggrave la situation déjà désastreuse.

Ma délégation condamne avec la plus grande fermeté les attaques du 14 septembre 2019 contre les installations pétrolières de l'Arabie Saoudite, qui sont de nature à fragiliser la sécurité et la stabilité régionales.

L'enlèvement et le risque de fragmentation du conflit, ainsi que les différents théâtres de combats ouverts sur le territoire yéménite, pourraient avoir des conséquences irréversibles pour le Yémen et toute la région si le processus de paix demeure dans l'impasse.

Monsieur le Président,

La relance du processus politique par l'instauration d'un dialogue inclusif, avec le soutien des acteurs régionaux et internationaux, demeure l'un des défis majeurs à relever, afin de mettre fin à la violence continue qui exacerbe les clivages politiques, culturels et économiques au Yémen.

Ma délégation salue l'adoption de la Déclaration présidentielle du 29 août 2019, qui encourage l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur GRIFFITHS, à poursuivre ses efforts dans le cadre de la reprise de négociations globales. Cette Déclaration appelle toutes les parties à œuvrer à la préservation de l'unité et de la stabilité du Yémen, et exhorte les belligérants au respect de leurs obligations en vertu du Droit humanitaire international et des Droits de l'Homme.

Ma délégation se félicite également des initiatives prises par les différents protagonistes pour relancer le processus politique, notamment :

- les réunions organisées les 08 et 09 septembre 2019, sous l'égide des Nations Unies ;
- le projet d'organisation d'une réunion à Djedda ;
- la déclaration conjointe du 09 septembre 2019 des acteurs régionaux, appelant à un dialogue constructif.

Toute cette dynamique dont nous saluons la pertinence doit être à tout prix préservée et renforcée pour créer les conditions nécessaires à l'avènement de la paix au Yémen.

Monsieur le Président,

Le respect scrupuleux et la mise en œuvre complète de l'Accord de Stockholm, signé en décembre 2018 et celui de Hodeïda, relatif au redéploiement des forces militaires des Ports de Hodeïda, de Saleef et de Ras Issa, demeurent également une impérieuse nécessité.

En effet, ma délégation est d'avis que le contrôle des Ports constitue sans aucun doute un enjeu principal. Elle reste également convaincue que la mise en place de Forces de sécurité locales de ces Ports redynamiserait le processus politique.

La Côte d'Ivoire exhorte donc les différentes parties, à poursuivre le redéploiement des forces militaires des Ports, sous l'égide du Comité de Coordination du Redéploiement (CCR), et à coopérer pleinement avec la Mission des Nations Unies d'Appui à l'Accord d'Hodeïda (MINUAAH), et ce, en vue d'assurer le déplacement sans entrave et rapide de son personnel et des équipements nécessaires à l'aide humanitaire.

Par ailleurs, mon pays voudrait insister sur la nécessité pour notre Conseil, et les autres parties prenantes, d'engager de nouvelles initiatives afin d'amener les belligérants à accélérer le processus lié au Mécanisme d'échange de 15.000 prisonniers et la mise en œuvre de la Déclaration d'entente sur la ville de Taëz qui faciliterait l'ouverture de couloirs humanitaires. Ces deux initiatives constituent indéniablement des leviers importants du processus de paix nécessaires à l'instauration de la confiance entre les parties.

Monsieur le Président,

La situation humanitaire au Yémen demeure pour la Côte d'Ivoire une source de préoccupation majeure. Il est impérieux que tous les protagonistes respectent le Droit humanitaire international et les Droits de l'Homme afin de créer les conditions d'un meilleur accès de l'assistance humanitaire aux populations dans le besoin.

En effet, après plusieurs années de conflit, le Yémen est aujourd'hui un pays exsangue où, selon les agences des Nations Unies, 24 millions de personnes sont en situation d'urgence humanitaire, 10 millions en situation d'insécurité alimentaire, avec 3,3 millions de personnes déplacées internes.

Mon pays exhorte donc les partenaires bilatéraux et multilatéraux à répondre aux appels d'urgence en vue d'appuyer le financement de l'aide humanitaire et des programmes mis en place pour sauver des vies.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire reste convaincue qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise au Yémen et réitère son appel en faveur d'un processus politique inclusif associant spécifiquement les populations du Sud, les femmes et la société civile.

Je vous remercie.